

canal D

Une action de développement par la communication

Bimensuel d'informations et de communication

N°077 du 24 Septembre 2020

PRIX 250F

COUP DE FILET DE LA POLICE NATIONALE :

Les braqueurs à la hollywoodienne mis K.O.

P.5



EDUCATION :

Le ministre Affoh Atcha-Dédji guéri de la Covid-19, mais pas délivré du mal de la rentrée des classes

P4



Atcha Dédji Affoh, ministre des Enseignements primaire et secondaire

COVID-19

P.3

PROROGATION

DE L'ETAT D'URGENCE :

La crise de confiance entre gouvernants et gouvernés s'accroît



Le PM Komi Klassou

ETRANGER

P.7

PORTAIT / PRÉSIDENTIELLE

EN COTE D'IVOIRE :

Henri Konan Bédié, la revanche du "Sphinx de Daoukro"



Henry Konan Bédié

SPIRITUALITÉ

P.2

RENOUVELLEMENT

DU BUREAU DE L'AEC :

" Briser les barrières dénominationnelles ", la mission du nouveau président, Ev. Paul Pétéou



Le nouveau président (en blanc)

KOBAUYAH TCHAMDJA-KPATCHA ÉLUE AU COMITÉ DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU : François Boko lui réclame sa nationalité

Derrière le refus de son retour au Togo en mars 2019, les autorités togolaises quoique refusant de se prononcer officiellement sur l'affaire, brandissaient le défaut d'un passeport togolais. L'homme, détenteur d'un document de voyage européen pouvait pourtant embarquer comme le font tous les européens, et se faire estampiller un VISA dès son arrivée à l'aéroport international Gnassingbé Eyadéma de Lomé, contre 10 000 à 15 000F CFA seulement. Débouté depuis lors par un refus catégorique d'embarquer à bord d'un vol commercial d'Air France, l'ex-ministre togolais de l'Intérieur exilé en France et opposant au pouvoir togolais, a heurté plusieurs murs de silence dans ses tentatives de reconstituer ses documents togolais. C'est au point de se déchaîner sur Mme Kobauyah Tchamdja-Kpatcha, directrice du Sceau, de la Nationalité et de l'Identité Civile, fraîchement élue au comité des droits de l'Homme des Nations Unies.



Mme Kobauyah Tchamdja-Kpatcha

Selon cet avocat et officier Kabyè de Tchitchao, c'est celle qui vient d'être élue au comité des droits de l'Homme des Nations Unies, qui refuse de lui délivrer son certificat de nationalité togolaise. "Madame Tchamdja-Kpatcha, accepterez-vous à présent en tant que défenseur des droits de l'homme des nations unies me délivrer ma nationalité togolaise que vous avez mis sur coude depuis février 2019?", interroge François Boko, après avoir préalablement adressé ses félicitations à cette autorité togolaise pour son élection au niveau d'une instance des nations-unies. Comment devient-on défenseur des Droits de l'Homme aux Nations Unies, quand on dirige une institution qui ne favorise pas l'accès égal de tous les citoyens d'un pays au service public et au droit de nationalité? C'est la première question qui fait mouche depuis la sortie de l'opposant togolais au pouvoir de Lomé? Si les médias brandissent l'élection de Mme Tchamdja-Kpatcha comme défenseur des Droits de l'Homme aux Nations Unies comme une fierté nationale, nombreux Togolais ne semblent pas enthousiastes en tant que tel. Et pour cause : Quoique le processus de délivrance des certificats de nationalité ait été révisé et associé à un système informatisé et simplifié, coupant les marges de manœuvres aux intermédiaires et escrocs de tous genres, il ne fait pas toujours bien d'avoir besoin d'une prestation au service des nationalités. Entre l'accueil et le comportement incivique de certains agents employés dans ce service, surtout les plantons de la cour qui parlent très mal

aux citoyens, les délais de prestations et la transparence ne sont toujours pas des valeurs partagées dans la direction que dirige Madame Tchamdja-Kpatcha.

Ainsi, à maintes fois, il se raconte par des usagers de service public victimes que des agents de sécurité indisciplinés extorquent allègrement de l'argent aux citoyens dans les brigades de la gendarmerie nationale dans le cadre du processus d'établissement du certificat d'origine, et qui sont très souvent couverts par leurs complices interne à la

direction de la nationalité lorsque se présentent des occasions de les dénoncer. Ces agents de sécurité indisciplinés jettent communément à leurs victimes des propos malveillants comme quoi : "C'est moi qui tiens ton dossier et je doute qu'il puisse être traité, si tu ne mets pas la main à la poche".

Aujourd'hui, il est beaucoup plus simple d'obtenir un passeport, qu'un certificat de nationalité. Or, les opérations foraines d'établissement des certificats de nationalité sont certes louables, mais n'ont pas

la même valeur tant juridique qu'économique pour le pays et tout le monde ne peut pas espérer avoir son certificat de nationalité via des campagnes foraines.

Le numéro mis en place pour dénoncer les velléités de corruption est géré par un réseau de collègues qui se soutiennent entre eux. Comme le souhaitait François Boko, " Ils sont nombreux ces Togolais qui espèrent obtenir leur papier au service de Mme Tchamdja, sans passer par une connaissance, sans se faire extorquer des sous ou encore

sans se faire copieusement insulter par les plantons du service des nationalités".

En attendant, chaque procédure administrative qui requiert des togolais un duplicata de nationalité est déjà objet de stress à l'idée de se rendre dans ce service public, où il n'y a aucune indication claire sur la procédure pendant que les usagers de service public sont considérés comme mendiants venus quémander les bonnes grâces des agents publics qui y travaillent.

Noël A.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU DE L'AEC :

" Briser les barrières dénominationnelles ", la mission du nouveau président, Ev. Paul Pétéou

Réunie en assemblée générale ordinaire le samedi 12 septembre dernier dans le strict respect des mesures barrières eu égard à la pandémie du corona virus, l'Association pour l'Epanouissement du Chrétien (AEC) a procédé au renouvellement des membres de ses instances dirigeantes.

Composé de neuf membres, le nouveau bureau exécutif élu pour un mandat de quatre ans renouvelable une seule fois porte à sa tête, l'évangéliste Paul Pétéou qui succède ainsi au président sortant, le pasteur Abalo Atsu, revenu au poste de 1er conseiller.

Le leitmotiv de ce nouveau bureau est de " briser les barrières dénominationnelles afin de libérer le potentiel du corps de Christ au Togo ". " Le grand potentiel se trouve dans le corps de Christ. Nous avons de grands architectes, de grands docteurs, de grands financiers etc. mais ce sont les



Le nouveau Président (3è de la droite vers la gauche)

barrières dénominationnelles qui font barrages à l'éclosion de ce potentiel. Nous allons nous atteler en priorité à cette mission ", a laissé entendre l'évangéliste Paul Pétéou qui compte sur l'assistance du Saint Esprit pour mener à bien la mission du nouveau bureau aux mains duquel est confié la destinée de l'Association pour un nouveau mandat de quatre ans.

A l'occasion, le président sortant, pasteur Abalo Atsu a présenté le bilan de la mandature précédente. L'on peut noter entre autres des croisades d'évangélisation sur toute l'étendue du territoire national, des prières pour le Togo,

des dons et assistances aux églises et aux personnes vulnérables.

Créer en 2008, l'Association pour l'Epanouissement du Chrétien a pour but de promouvoir l'épanouissement du Corps de Christ pour accomplir le grand commandement et la grande commission en vue d'impacter la société pour la gloire de Dieu. Les objectifs poursuivis sont entre autres d'oeuvrer à la formation théologique des serviteurs de Dieu, promouvoir l'autopromotion des communautés de base, renforcer les capacités des populations les plus vulnérables, amener à leurs

devoirs de chrétiens engagés et de citoyens engagés pour le développement de leur pays toutes les filles et tous les fils de Dieu qui professent Christ comme leur Sauveur.

Au terme des travaux, le nouveau bureau exécutif ainsi élu se présente comme suit:

- 1- Président :** Evangéliste Paul Pétéou ;
- 2- Vice-président, chargé à la communication :** Apôtre Miyapo Tchabli ;
- 3- Secrétaire Général :** Pasteur Raymond Nouko Agniglo ;
- 4- Secrétaire Général Adjoint :** Pasteur Emmanuel Apemagnon ;
- 5- Trésorier Général :** Pasteur Bar-el Jeff Simdinatom ;
- 6- Trésorier Général Adjoint :** Pasteur Brice Agbatsi ;
- 7- Chargé à l'organisation :** Pasteur Douceur Joseph Agbo ;
- 8- 1er conseiller :** Pasteur Abalo Atsou ;
- 9- 2e conseiller :** Pasteur Komi Tebi.

Francis Parreira

**Pour vos annonces et reportages,
Contactez les numéros suivants :
(00228) 91 42 55 00 / 98 67 08 37**

PROROGATION DE L'ETAT D'URGENCE :

La crise de confiance entre gouvernants et gouvernés s'accroît

Alors qu'il arrivait à son terme le 15 septembre dernier, l'état d'urgence sanitaire décrété le 15 mars 2020 par le chef de l'Etat a été prorogé de six mois supplémentaires soit jusqu'au 15 mars 2021. Si officiellement, cette prorogation s'explique par le désir " d'apporter une réponse urgente, coordonnée et d'envergure au Covid-19 ", la pilule est difficile à avaler par les populations togolaises qui jusque-là s'interrogent sur l'opportunité et l'utilité d'une telle démarche.

Nombreuses sont les personnes qui trouvent en cette prorogation un stratagème des premières autorités pour quel mobile au juste et difficile à comprendre. Face à cette situation, les inquiétudes sont perceptibles chez le citoyen lambda qui peine à se convaincre des motivations profondes qui sous-tendent cette prorogation de l'état d'urgence. Les inquiétudes sont autant vives dans la mesure où cette disposition freine la bonne marche des activités économiques contraintes au ralenti bientôt plus de six mois, avec des restrictions imposées par le gouvernement dans certaines localités du pays, en l'occurrence les villes de Sokodé, Tchamba et Adjengré.

Si le gouvernement justifie ces mesures prises à cause de la recrudescence des cas, nombreux sont ceux qui doutent de la véracité des faits allégués par le gouvernement. " S'il est clair, que nous aurons à vivre avec le coronavirus jusqu'à ce



Le PM Kllassou au parlement

qu'une solution définitive soit trouvée pour éradiquer le phénomène, qu'est-ce qui justifie le couvre-feu imposé dans la ville de Sokodé et qui démarre à 18h 30 ? ", s'interroge Salami. Comme pour apporter de l'eau aux dires de ce citoyen, les femmes commerçantes environnantes du grand marché de Sokodé ont dénoncé dans un mouvement d'humeur le zèle excessif de la Force Spéciale Anti

Pandémie (FOSAP) et le début trop tôt du couvre-feu qui les empêche de boucler leurs affaires quotidiennes dans la sérénité.

Selon nombreux citoyens plus sceptiques, les autorités se servent de la pandémie qui n'est qu'une trompe-l'œil pour cacher un mal profond et empêcher toute velléité issue de la présidentielle du 22 février 2020. Aux dires de ceux-ci, Ils en veulent pour preuve

le retard que prend la formation du gouvernement depuis la prestation de serment du chef de l'Etat le 04 mai 2020. Si aucune injonction n'est faite au chef de l'Etat de former son gouvernement à la suite de sa réélection, c'est une courtoisie républicaine qui s'est imposée dans notre pays depuis des années. Y déroger en pleine pandémie de corona virus laisse perplexe et dubitatif les citoyens togolais qui ne croient plus aux justifications que le gouvernement avance.

Il est clair qu'à ce jour nombre de togolais doute de l'existence et du caractère dangereux donné à la pandémie dans notre pays. Et, pour d'autres, c'est donc pour rassurer les concitoyens que le ministre des Enseignements Primaire et Secondaire,

Affo Atcha Dédji, s'est prêté à un témoignage à grands coups de renforts médiatique dans lequel il affirme haut et fort avoir été contaminé et être sorti indemne de l'infection au Covid-19.

Si cette sortie a le mérite de confirmer une chose : l'existence du mal, il n'en demeure pas moins que les autres cas annoncés laissent les togolais perplexes sur cette augmentation continue de personnes contaminées.

Au vu de ce qui précède, l'idéal aurait été qu'avant une prochaine prorogation de l'état d'urgence à l'assemblée nationale, la reddition des comptes et un bilan des six premiers mois de l'état d'urgence soient faits au peuple togolais avec une communication intense afin de dissiper toute suspicion ou intention erronée au sein de la conscience collective des togolais ; ce qui serait préjudiciable à la lutte contre la propagation de la pandémie au corona virus. Car, dit-on souvent que, " tout ce qui est fait sans nous, est fait contre nous ".

Jean Legrand Polorigni

COVID-19 :

Les hurlements des togolais suite à la prorogation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'en mars prochain

Le gouvernement togolais dans la lutte contre la nouvelle pandémie au coronavirus qui menace depuis près d'un an le monde entier, a prorogé de nouveau l'état d'urgence sanitaire pour une durée de six mois. Pourquoi une si longue prorogation dans un contexte où les togolais sont appelés à vivre dorénavant avec le coronavirus ? Qu'en pense la population ?

Le 15 septembre 2020, l'Assemblée nationale, réunie en plénière, a voté une loi permettant aux autorités gouvernementales de proroger l'état d'urgence sanitaire sur une période de six mois. En effet, " tenant compte de la nouvelle donnée au mois



Une commerçante

d'août qui a connu le plus grand pic, le gouvernement, dans l'obligation de protéger davantage la population, a sollicité de l'Assemblée nationale la prorogation de l'état d'urgence sanitaire pour six mois ", a déclaré le Premier ministre Komi

Sélom Kllassou au siège du parlement.

" Par cette prorogation, nous disposons de 180 jours pour protéger davantage nos compatriotes, protéger leurs emplois, leur pouvoir d'achat, pour sauvegarder le parcours scolaire de nos

enfants apprenants, et pour réinventer nos façons de vivre en poursuivant notre développement économique et social ", a-t-il ajouté.

Malgré les dispositions prises par l'Etat dans la lutte contre la pandémie, force est de constater que les populations sont devenues laxistes par rapport au respect des mesures barrières et critiquent cette prorogation de l'état d'urgence. En effet, les buvettes et les boîtes de nuit sont toujours remplies jours et nuits, sans respect de distanciation sociale. Certains quartiers du Grand Lomé ainsi que la plupart des villages font systématiquement fi du port des masques : le cache-nez est devenu pour

Suite à la page 4

EDUCATION :**Le ministre Affoh Atcha-Dédji guéri de la Covid-19, mais pas délivré du mal de la rentrée des classes**

En temps normal, c'est à coûts d'interminables dialogues et négociations entre gouvernement et centrales syndicales que le Togo aborde la reprise des cours depuis quelques années. Brandir les menaces de boycott et de grèves chez les uns, négocier, amadouer et gagner du temps chez les autres, a toujours été la routine avant la rentrée de classes. Une attitude qui a longtemps aidé à repousser, voire esquiver certaines difficultés réelles liées au secteur éducatif togolais comme le manque d'infrastructures et des enseignants proportionnellement aux effectifs sans cesse exponentiels. Nous voilà donc aujourd'hui, dans une sorte de croisée des chemins où la Covid-19 vient exacerber le mal profond de l'éducation. La situation est si préoccupante que, quoiqu'en rangs dispersés, les acteurs se retrouvent à formuler presque les mêmes recommandations à l'endroit du gouvernement, des recommandations préalables à une rentrée scolaire dans la contraintes des mesures barrières face au coronavirus. Un vrai fil à retordre pour le ministre des Enseignements Primaire et Secondaire.

Tout commence avec des annonces du gouvernement pour assurer une reprise dans des conditions adaptées à la lutte contre la Covid-19, notamment la construction d'appâtâmes améliorées et de tables-bancs supplémentaires pour aider à renforcer les mesures de distanciation entre élèves, sans oublier les mise en place de campagnes de sensibilisation ainsi que l'équipement des établissements scolaires en dispositifs de lavage des mains etc.

"Le gouvernement prévoit construire avant la rentrée des appâtâmes améliorés, fabriquer de nouvelle table-bancs pour pouvoir répartir les élèves. Cette distanciation sociale est très importante", avait annoncé le ministre Affoh Atcha-Dedji.

Le gouvernement a égale-



Atcha Dédji Affoh, ministre des Enseignements primaire et secondaire

ment prévu d'occuper les élèves les mercredis après-midi et les samedis dans le contexte de répartition en groupes restreints par séance de cours afin de résoudre le problème de manque d'infrastructures.

De cette dernière mesure, les syndicats d'enseignants dont L'Union des Syndicats

de l'Education du Togo (USET) et la Fédération des Syndicats de l'Education Nationale (FESEN) y voient déjà le risque de surmenage des enseignants et en appellent à un planning clair de l'année scolaire ainsi que le recrutement d'enseignants supplémentaires pour renfor-

cer les effectifs leur permettre de travailler dans des conditions humaines "conformément au code du travail et les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur les conditions de vie et de travail des salariés."

De gros investissements

Au-delà de ce qui doit être mis en place pour sensibiliser et protéger davantage les élèves et le corps enseignants contre la Covid-19 (dispositifs de lavage des mains, bavettes de protection etc.), les infrastructures (appâtâmes, tables-bancs), la rentrée scolaire 2020-2021 requiert un gros budget financier pour satisfaire les revendications pendantes notamment "l'indexation de deux (2) milliards de francs CFA sur les salaires à compter de fin octobre

2020" comme le martèlent les deux centrales syndicales (FESEN et USET).

S'estimant écartés des réflexions et stratégies pour une reprise sécurisée des classes, les syndicats suggèrent un allègement des programmes scolaires et revendiquent par-dessus-tout l'ouverture d'un cadre de discussion avec le gouvernement. De son côté, le FESEN, a boudé la décision "unilatérale" du gouvernement par rapports aux mesures de reprises et a tout simplement quitté le cadre permanent de concertation : "Excellence, suite à votre sortie relayée sur les médias et les réseaux sociaux relative à la rentrée scolaire 2020-2021 et considérant que la FESEN est surprise de cette sortie sans discussion préalable dans le cadre du CPC (Cadre Permanent de Concertation) institué par l'autorité, la FESEN a décidé d'être désormais considérée comme une entité à part entière avec laquelle des discussions franches peuvent être menées en tant que fédération autonome représentant des milliers d'enseignants du Togo", ont-il notifié au ministre Atcha-Dedji.

De leur côté, les enseignants volontaires ont alerté plutôt le premier ministre par rapport à leurs conditions de travail en ces termes: " Nous les enseignants volontaires, nous vivons dans des conditions très précaires et difficiles... Nous faisons un même métier, mais à la fin du mois, nous sommes laissés pour compte. Ce sont les parents d'élèves qui nous soutiennent ", peut-on lire dans leur courrier adressé à Komi Selom Klassou qui selon leurs dires, avait promis de leur garantir une amélioration de leur situation.

Combien faudra-il mettre dans la cagnotte, s'il faut sérieusement satisfaire tous les acteurs et entamer une bonne rentrée des classes 2020-2021, en pleine crise de Covid-19? Le pays en a-t-il la volonté et les moyens? Les regards sont tournés vers le ministre Affoh Atcha-Dedji qui, quoique guéri du Covid-19, n'en est pas au bout de ses peines.

Alo N.

COVID-19 :**Les hurlements des togolais suite à la prorogation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'en mars prochain**

Suite de la page 3

les uns un cache-bouche et pour les autres, un cache-menton. En ce qui concerne le lavage des mains, c'est un désastre. Le cas de la désinfection des mains par le gel sanitaire est inouï.

Les avis sont partagés au sein de la population qui crie son ras-le-bol. " Vraiment, nous sommes fatigués par la prorogation sans cesse de l'état d'urgence. Le gouvernement doit avoir honte de ce qu'il fait, sinon tout le monde s'indigne de la manière dont la population est comprimée au nom de la lutte contre la pandémie au Togo ", peste le maître-soudeur Kossou dans la banlieue de la capitale. " Que le gouvernement proroge l'état d'urgence jusqu'en

2025 s'il veut. J'attends seulement qu'on nous fasse le compte rendu des 3000f qu'ils prennent sur tout individu qui ne porte son cache-nez ", a laissé entendre Payodéba. " Est-ce que le gouvernement a une fois offert un masque ou un gel hydro alcoolique aux Togolais des zones reculées ? Ils arrêtent les activités, reçoivent de gros financements des grandes institutions au jour le jour mais ignorent les populations qui subissent " les affres coronaires " comme le dit l'écrivain-poète Alphonse Fafanyo ", a déclaré Koffi.

L'heure est grave ; la confiance a déserté les camps. Pendant que le taux de contamination augmente

à raison de dix cas en moyenne par jour, et de nouveaux foyers de contamination sont découverts notamment dans les préfectures de Tchoudjo, Tchamba et Sotouboua, où un bouclage et un couvre-feu sont appliqués, les togolais ne semblent plus disposés au respect des mesures barrières.

Rappelons que l'état d'urgence a été déjà prorogé deux fois de suite, marqué à l'affiche par l'annulation pure et simple de toutes les fêtes traditionnelles, la fermeture des lieux de culte depuis près de six mois avec un petit test d'observation de réouverture partielle récemment actée.

Cette décision du gouvernement de proroger l'état

d'urgence jusqu'en mars 2021 reste pour l'instant la preuve que la situation est grave. Alors, il faudrait que les autorités togolaises dressent un bilan des précédents six mois d'état d'urgence afin d'instaurer un climat de confiance entre elles et leurs administrés qui commencent par se lasser, ne sachant plus comment se prendre pour survivre au quotidien. Car, " un ventre affamé n'a point d'oreille ".

A noter que l'augmentation de cas liée à la pandémie a poussé la Banque mondiale à débloqué un fonds pour soutenir les pays à l'instar du Togo face aux dégâts multisectoriels ainsi occasionnés.

Fulbert Dovi (Stagiaire)

COUP DE FILET DE LA POLICE NATIONALE :

Les braqueurs à la hollywoodienne mis K.O.

Cela fait plus d'un an que les populations de Lomé vivaient la peur au ventre avec les braquages intempestifs et spectaculaires dignes des films hollywoodiens. Après s'être contentées des auteurs de petits larcins présentés à la presse, les populations ont eu finalement l'heureuse nouvelle d'apprendre que le cerveau des bandits de grands chemins ayant semé terreur, peur et désolation dans la capitale togolaise depuis plusieurs mois a été mis hors d'état de nuire par la police nationale.

Présentés à la presse le 22 septembre dernier par le directeur général de la police nationale, le Colonel Yaovi Okpaoul, les trois présumés braqueurs membres d'une "Société de Crimes Organisés", ont été arrêtés le 15 septembre dernier au cours d'une opération des services de la police nationale.

Leur arrestation fait suite aux enquêtes minutieuses menées après une attaque perpétrée le 13 septembre dernier dans les locaux de la société de transport et de transfert d'argent "NITA", sise au Grand marché de Lomé où 27 millions avaient été emportés.

Les enquêtes ont permis en premier lieu de mettre la main sur Kwogo John Jerry alias "Chairman" (le cerveau), de nationalité libérienne, repris de justice sorti de la prison civile de Lomé en juin 2019 où il a purgé 20 ans de prison ferme pour homicide volontaire. Ce dernier a fini par conduire la police nationale sur les traces de deux autres de ses complices à savoir, Yenoussa Kiyou de nationalité nigérienne, et Tossavi Kokou de nationalité togolaise. Trois autres membres du gang, impliqués eux-aussi dans les mêmes braquages sont malheureusement parvenus à franchir les frontières togolaises en direction du Ghana voisin.

Selon les investigations faites par la police nationale, cette équipe de braqueurs professionnels fonctionnent avec des informateurs qui les situent sur les faits et mouvements des cibles potentiels. " La suite des investigations a permis de localiser plusieurs maisons inhabitées dans les quartiers Adakpamé, Baguida et Dévégo, louées par ces criminels. A ce jour, le bilan provisoire de cette enquête fait état de (...) deux fusils AK47, un fusil à pompe, deux pistolets, 35 chargeurs de fusil AK47, 713 munitions de calibre 7,62 mm, 66



Lt-col Yaovi Okpaoul, DG de la Police

munitions de calibre 12 mm, 2 voitures, 5 motos et 8 plaques d'immatriculation de motos et d'autres objets, saisis ", a indiqué le Colonel Yaovi Okpaoul.

Cette organisation criminelle selon le directeur Général de la police nationale, a à son actif une dizaine de vols à main-armée. En l'occurrence, le braquage du 12 janvier 2019, où ils ont emporté un sac contenant



Les trois présumés braqueurs appréhendés par la Police nationale

une importante somme après avoir abattu un commerçant. Le 06 mars 2020, aux feux tricolores du marché d'Amoutivé, les malfrats ont emportés une bagatelle somme de 112.868.175 FCFA.

Le 02 juillet 2019, à l'Université de Lomé, ils se sont emparés de cinq millions de FCFA. Le 05 juillet 2019, à Super Taco, c'est une somme de 19

millions 500 milles qu'ils ont dérobés. Le 05 mai au quartier Kodjoviakopé, 10 millions 500 milles ont été emportés. Le 10 mai, ils ont arraché par la force de leurs armes, une somme de 15 millions de CFA à un employé d'une société. Le 12 mai 2020 à Agoé-Anomé, dans une boutique, ces voleurs ont emporté la recette du jour. Aussi, ont-ils emportés la somme de

674.740 FCFA le 13 mai au quartier Kélégougan. 145 829 825 FCFA, c'est l'argent pris le 28 mai 2020 dans une agence de transfert d'argent au grand marché de Lomé par ces malfrats. Comme si cela ne suffisait pas, ils ont emporté la somme de 34 millions le 26 août 2020 appartenant à un chinois après avoir tiré sur lui et l'avoir blessé grièvement.

Si une partie du réseau a été démantelée, les togolais sont restés sur leur soif en ce qui concerne le sort réservé aux recettes emportées par les malfrats.

Egalement, le mode de renseignement de ces bandits de grands chemins n'est pas encore élucidé dans la mesure où les personnes agressées et qui se sont vues dérobées leur argent venaient de faire des retraits bancaires. Il vous souvient que dans notre livraison du 13 septembre dernier, nous orientations les recherches de la police nationale vers un audit informatique du système bancaire. Une victoire ayant donc un gout d'inachevé.

Affaire à suivre...

J.L.

SECURITE ROUTIERE :

A quand la fin des conteneurs de la mort ?

C'est le genre de situations qui poussent à se demander s'il existe dans ce pays, une autorité qui se soucie effectivement de la sécurité et garantit la vie de ses concitoyens. Des maux les plus négligés dans la circulation routière au Togo, le transport dangereux des conteneurs, ces emballages géants en métaux lourd que certains citoyens ont le vilain loisir de poser simplement sur les plateaux des camions remorque sans aucune mesure de sécurité. Conséquences : on assiste à des chutes intempestives de conteneurs en pleines circulations avec des dégâts importants occasionnant des pertes en vies humaines. Quand le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le Général Yark Damehane fait le bilan des accidents, des morts et des victimes de la route, pourquoi n'identifie-t-il pas les conteneurs? Et pourtant, la presse n'en cesse de parler.

Alors que les chutes récurrentes des conteneurs à Lomé et dans la circulation à travers



Un conteneur récemment tombé au rond point Avédji

le pays ont causé la mort de plusieurs personnes, les autorités tardent à réguler la pratique. C'est avec panique que les Togolais côtoient à contre gré, ces grosses et lourdes caisses simplement posées sur les plateaux des camions remorques sans un système d'attache ou parfois, avec de légers fils qui n'ont pas une force de rétention proportionnelle au poids des conteneurs. Pourtant, nos routes ne sont pas si reluisantes, et les obstacles par endroits, le dos d'âne, les nids de poules et autres encombrements routiers, causent facilement le détachement d'un conteneur sur les usagers de la route. D'ailleurs, ces camions sont-ils autorisés à traverser les grands centres

urbains pendant des heures de pointe, avec des risques de carnage énormes ?

Qui pour sonner la fin de la récréation aux conteneurs baladeurs dans la rue? En premier lieu, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, mais aussi les nouveaux élus locaux pourraient user des moyens légaux pour réguler le transport des conteneurs qu'on peut se permettre de classer dans la liste de produits dangereux.

Contrôler les scellés de sécurité

Du départ au port vers la traversée de la ville, il incombe aux agents des forces de l'ordre et de sécurité, de vérifier les mécanismes utilisés pour sceller les conteneurs de

transport de manière à les rendre inviolables et offrir un certain niveau de sécurité. S'ils aident également à détecter l'intégrité des marchandises dans le conteneur, les scellés sont une bonne garantie de maintien des conteneurs sur les remorques. Puisqu'ils sont coûteux, plusieurs grandes sociétés de transport refusent simplement d'y recourir et exposent les populations à des risques mortels en transportant les conteneurs sans protection suffisante. Pour ces transporteurs indécis, on peut à bonne cause, interdire la circulation dans les centres urbains surtout aux heures de pointe.

Pour les usagers de la route, il est recommandé de céder le passage et éviter d'obstruer la circulation à ces transporteurs de conteneurs de la mort, ou les éviter tout simplement, car nul ne sait à quel moment ça peut lui tomber sur la tête. Si l'autorité fuit ses responsabilités, il appartient à chacun de veiller sur lui-même, malheureusement.

Noël A.

CONSOMMATION LOCALE :**La boisson locale "Tchoukoutou" en bouteilles, innovation signée Ni Rajout**

Longtemps considérées comme difficiles à mettre en bouteilles à cause de leur caractère fermentescible, la donne est en train d'être changée pour les boissons locales. Ceci grâce aux jeunes entrepreneurs togolais qui rivalisent d'ingéniosité afin de proposer des produits locaux bien conditionnés et accessibles. C'est le cas de la bière locale, Tchoukoutou, produite à base de sorgho.

Une bonne nouvelle pour les amoureux de cette boisson brune à saveur alcoolisée ou sucrée essentiellement produite dans le septentrion du Togo et proposée dans les marchés ou dans des buvettes traditionnelles aménagées pour les circonstances. Sa vente sans conditionnement dans des bouteilles ne donne pas vraiment le temps matériel à tous les amoureux de boisson locale d'aller aux lieux de vente et de s'abreuver. Autre détail, sa durée de conservation était juste de 1 ou 2 jours. Parfois suite aux causeries sur les lieux de vente, cette boisson pouvait prendre toute la journée aux consommateurs.

C'est suite à ces constats, que l'entreprise "Ni Rajout" par le biais de sa promotrice, Mme Lémou Elise, a décidé de se lancer dans le conditionnement de la boisson "Tchoukoutou" dans des bouteilles comme c'est le cas avec les boissons courantes. Objectif, permettre aux consommateurs d'en prendre quand ils veulent tout en gagnant du temps.

Par cette méthode, la qualité hygiénique du produit certifié par l'ITRA est irréprocha-



Tchoukoutou en bouteilles

ble. Ce qui permet une commercialisation à grande échelle, et même son exportation vers d'autres contrées, indique-t-elle à notre équipe de rédaction.

Nous expliquant comment elle a réussi à dompter la mise en bouteille, elle affirme "Obtenu par la fermentation du sorgho rouge germé et cuit dans l'eau, ces boissons peuvent être ainsi conservées pendant 1 voire 2 ans. Il y a des possibilités pour travailler la fermentation."

Ni Rajout, un engagement pour la transformation et la consommation des produits locaux

Ni Rajout est une unité de transformation des graines, des fruits et des légumes, basée dans la préfecture d'Agoè-Nyivé précisément à Agoè-Minamadou non loin de l'antenne Togocel. Spécialisée dans la fabrication et la commercialisation des produits bio, l'idée de l'entreprise qui dispose des produits à base des plantes vertueuses qui

nous entourent, a été matérialisée à la suite d'un voyage de la togolaise au Mali.

C'est juste à son retour qu'elle a lancé "Ni Rajout" en 2013. En 2015, elle gagne le 1er prix du Salon International de l'Agriculture et l'Agroalimentaire de Lomé (SIALO) avec son idée de transformation de la moutarde améliorée. Très méticuleuse en matière de la qualité de ses produits, tout ce qu'elle fait est naturel et ne renferme ni produit chimique ni additif, d'où le nom de l'entreprise "NI RAJOUT".

"Quand tu manges sain, tu es en bonne santé. Je voudrais dire à la population de manger les produits de chez nous. Manger le naturel ! Manger ce que nos parents mangeaient jadis. Manger naturel, c'est la santé dans l'assiette", souligne-t-elle en appelant à réduire la consommation des produits importés de l'Occident.

En transformant la boisson locale Tchoukoutou, Mme Lémou Elise fait également la promotion du bien-être et de la santé. "On bénéficie des vertus thérapeutiques lorsque l'on consomme les produits "NI RAJOUT". Ils intervien-

nent dans la lutte contre des maladies telles que l'hypertension artérielle, le diabète, la fatigue générale. Il y en a qui soulage les maux de la ménopause, la constipation et bien d'autres encore.", soutient-elle.

Mais, Mme Lémou ne compte pas dormir sur ses lauriers. Elle intensifie ses recherches en vue d'améliorer les produits en voyageant. Ce sont donc des produits de qualité à privilégier puisque l'entreprise bénéficie de l'appui technique de l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA) qui analyse et approuve les produits.

Aujourd'hui, Mme Lémou veut transmettre et assurer la relève en matière de transformation agroalimentaire. Pour ce faire, elle compte lancer son centre de formation à Adetikopé, pour amener la population juvénile (filles comme garçons) qui n'arrive pas à s'en sortir avec les études à se lancer dans le secteur de la transformation agroalimentaire, un secteur qui selon elle nourrit toujours son homme.

Aux amoureux de la boisson locale, la commande des produits est disponible en joignant les contacts ci-après : (+228) 97 78 80 80 / 91 92 40 42 / 90 01 62 52.

Vert-togo.com

COTE D'IVOIRE :**L'opposition appelle à la désobéissance civile**

Le scrutin présidentiel se tient fin octobre avec la participation d'Alassane Ouattara. L'opposition entend continuer à contester sa candidature. Elle a, au nom de l'ex-président ivoirien, Henri Konan Bédié, appelé lundi 20 septembre dernier à la "désobéissance civile" face à ce qu'elle considère être la "forfaiture" de la candidature à un troisième mandat du chef de l'Etat Alassane Ouattara.

Cet appel à la désobéissance civile a été pris en présence des principales formations politiques qui s'opposent au troisième mandat du président ivoirien. Au cours de sa sortie médiatique, l'opposition n'a pas appelé au boycott du scrutin présidentiel du 31 octobre. Elle n'a pas non plus, détaillé la forme et le début de la désobéissance civile.

La désobéissance civile en question

Affoussiata Bamba-Lamine, l'une des avocates de Guillaume Soro et membre du bureau politique de Générations et peuples solidaires, la formation de l'ex-président de l'Assemblée nationale ivoirienne, explique que pour matérialiser la désobéissance civile, "les Ivoiriens ne vont pas

écouter ce que le gouvernement dit pour manifester où ils doivent manifester, pour exprimer leurs droits." "Parce que quand on fait un coup d'Etat constitutionnel, c'est qu'on n'est plus républicain. Le premier appel, c'est celui à la désobéissance civile. Après, nous allons aller crescendo et il y aura des manifestations partout", ajoute l'ancienne ministre.

Selon le sociologue ivoirien, Fahiraman Rodrigue Koné, l'opposition parle de désobéissance civile "sans véritablement en définir les modalités concrètes." Le concept de désobéissance civile est une forme d'action non-violente qui s'est développée au cours du XX^e siècle à partir d'expériences de luttes socio-politiques telles que celles de Mahatma

Gandhi en Inde ou de Martin Luther King aux Etats-Unis.

Mode de contestation voué à l'échec ?

En Afrique, elle a commencé à être expérimentée au début des années 1990 au lendemain de la démocratisation des pays de l'espace francophone. Prudence Victor Topanou, professeur de sciences politiques à l'université d'Abomey-Calavi au Bénin explique comment la désobéissance civile a commencé en Afrique : "Il y avait la dimension syndicale. Donc, il fallait appeler à faire grève. Ensuite, demander aux populations, au-delà des syndicats, de ne pas aller travailler, y compris donc, ceux qui ne sont pas syndiqués. Après avoir accepté de ne pas aller travailler, on leur demandait de se mettre dans la rue, de



Laurent Gbagbo

Alassane Ouattara

Konan Bédié

tout paralyser."

Sur le continent, c'est le Soudan qui est le dernier pays à avoir expérimenté la désobéissance civile. Le but était de contraindre les militaires qui ont renversé le président Omar el-Béchir à ne pas conserver le pouvoir. Cependant, d'autres pays l'ont également tenté, sans grand succès, selon Prudence Victor Topanou : "On a l'exemple tunisien qui a probablement le plus marché dans l'espace maghrébin. Mais par contre, en Afrique noire, en dehors du Soudan, en particulier en

Afrique noire francophone, on a très peu d'exemples qui aient marché. Que ce soit le Togo, le Cameroun ou le Gabon, où l'opposition a tenté la désobéissance civile. Ça n'a quasiment jamais réussi à inverser les rapports de force et contraindre le régime en place à céder aux exigences de l'opposition."

Reste à savoir comment le pouvoir ivoirien va réagir à cet appel, surtout que seules les réunions dans des espaces fermés sont autorisées, en raison de la Covid-19.

Dw.com

PORTRAIT / PRESIDENTIELLE EN COTE D'IVOIRE :

Henri Konan Bédié, la revanche du "Sphinx de Daoukro"

À 86 ans, Henri Konan Bédié n'a rien perdu de sa hargne politique. Brouillé avec son ex-allié et actuel président Alassane Ouattara, l'ancien chef de l'État ivoirien, déposé par un putsch à Noël 1999, repart à la reconquête de son fauteuil perdu. Candidat à la présidentielle du 31 octobre, il entend fédérer l'opposition autour de lui.

" Le stupide coup d'État de 1999 ". Ce 12 septembre, c'est par ces mots qu'Henri Konan Bédié, 86 ans, conclut son discours de trente minutes, debout devant la foule de dizaines de milliers de ses partisans réunis sur la place Jean-Paul II à Yamoussoukro. Six mots qui disent à eux seuls toute la rancœur gardée par le président déchu de cet épisode de l'Histoire ivoirienne, et tout le sentiment de revanche qui l'habite depuis. " Ce serait une revanche [...]. Ce serait me rendre justice ", confiait d'ailleurs Henri Konan Bédié à l'hebdomadaire Jeune Afrique un an auparavant.

Ce jour de décembre 1999, une mutinerie, qu'il sous-estime, se mue en coup d'État. Les soldats révoltés portent le général Robert Guéi au pouvoir. Exfiltré vers le Togo par l'armée française, Bédié, contraint à l'exil, atterrit le 3 janvier chez l'ancienne puissance coloniale. " Si j'ai finalement dû renoncer à rester sur le sol ivoirien, c'est afin d'éviter que soient mises à exécution les menaces explicites de bain de sang qui auraient pu affecter les militaires français qui avaient bien voulu assurer ma protection, mais aussi, sans doute, la communauté française, et peut-être d'autres étrangers résidant en Côte d'Ivoire ", déclare-t-il alors dans une tribune publiée dans le quotidien Le Monde.

La naissance d'une alliance

Cinq mois plus tard, la justice ivoirienne lance à son encontre un mandat d'arrêt international pour " détournement de fonds publics ". Henri Konan Bédié réfute cette accusation et dépose sa candidature à la présidentielle d'octobre 2000, avant que celle-ci ne soit rejetée par la junte. Bédié appelle alors au boycott de " cette tricherie " électorale dont sort victorieux le socialiste Laurent Gbagbo, rebaptisé pour l'occasion " le boulanger d'Abidjan ", surnom comme seule la muse humoristique ivoirienne sait les inventer, pour avoir roulé dans la farine le " Père Noël en treillis ", le général-président putschiste et également candidat à la fonction suprême Robert Guéi.

Pour mettre fin à sa traversée du désert, l'ancien dirigeant n'a d'autre choix que de se rapprocher de son adversaire de toujours, Alassane Ouattara. Un retournement. En décembre 1993, à la mort du père de l'indépendance, Félix Houphouët-Boigny, les deux hommes - le président de l'Assemblée nationale Henri Konan Bédié et le Premier ministre Alassane Ouattara - s'étaient farouchement opposés pour succéder au patriarche. En sous-main,

François Mitterrand avait pesé en faveur du premier. Avant la présidentielle de 1995, pour empêcher Ouattara de se présenter, Henri Konan Bédié avait mis en doute sa nationalité et avait lancé le concept d'" ivoirité ", ordonnant à tout candidat d'être né de père et de mère de nationalité ivoirienne.

En 2005, alors que le mandat de Gbagbo arrive officiellement à son terme, cette alliance donnera naissance au Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), coalition de partis d'opposition réunissant, entre autres, le PDCI et le Rassemblement des républicains (RDR) de Ouattara.

" Bédié est à l'origine du RHDP, affirme son ex-directeur de cabinet et historien Jean-Noël Loucou. L'objectif était d'associer tous ceux qui se disent dépositaires de l'héritage du père de la nation Félix Houphouët-Boigny afin de contrer Laurent Gbagbo. Preuve que le PDCI pesait encore son poids malgré le coup d'État et l'exil de son président. " Il est vrai que cette paix des braves en étonne plus d'un, les deux disciples d'Houphouët nourrissant historiquement une profonde rivalité l'un pour l'autre.

" C'est toute l'histoire de la Côte d'Ivoire depuis les années 1990 : l'équilibre, le fameux triangle, explique l'analyste politique Sylvain N'Guessan, directeur du think tank Cercle de réflexions stratégiques d'Abidjan. Deux forces politiques s'unissent contre une troisième pour la faire perdre, puis elles se divisent avant de rallier l'adversaire d'alors et ça recommence, avec des alliances qui se font et se défont. "

La grave crise politique qui a conduit à la partition du pays depuis la tentative de renversement du régime Gbagbo en septembre 2002, empêche la tenue du scrutin présidentiel de 2005, offrant au " boulanger " cinq années supplémentaires à la tête de l'État. Ce n'est qu'en novembre 2010 que le RHDP peut faire ses preuves. Donné troisième au premier tour, Bédié tient sa promesse et soutient Alassane Dramane Ouattara au second tour face au président sortant.

Les deux finalistes revendiquant chacun la victoire, débute alors l'épisode le plus violent de l'histoire du pays. Henri Konan Bédié et son allié restent retranschés à l'hôtel du Golf pendant des mois, jusqu'au 11 avril 2011, jour de l'arrestation de Gbagbo dans sa résidence par les Forces nouvelles, assistées par l'armée onusienne et la force Licorne française.



Henry Konan Bédié

Un nouvel homme à la tête du pays

Une fois à la tête du pays, le nouveau chef d'État accorde une place importante aux hommes de Bédié dans la gestion des affaires du pays. " Avoir une quinzaine de ministres PDCI dans le gouvernement aux portefeuilles stratégiques tels que les Mines, les Affaires étrangères, un chef de gouvernement qui deviendra par la suite vice-président, on est obligé de reconnaître que les hommes de Bédié ont contribué à l'action gouvernementale et au bilan de Ouattara ", analyse Sylvain N'Guessan.

Narcisse Yabo Anaman, premier vice-président de la section Jeunesse du parti, va plus loin : " Henri Konan Bédié constitue le socle du pouvoir actuel. Il a confié aux hauts cadres du parti la mission de soutenir le travail d'Alassane Ouattara. En attendant, il assumait pleinement sa fonction de président du PDCI. "

En 2014, Alassane Dramane Ouattara rejoint Henri Konan Bédié en pays baoulé, dans son fief de Daoukro. À l'issue de leur entrevue, le Sphinx annonce que son parti ne présentera pas de candidat à la présidentielle de 2015, afin de soutenir l'action de son allié, candidat à sa propre succession. C'est le fameux " appel de Daoukro ".

Hormis quelques personnalités du parti qui affichent leur opposition à cette décision, l'écrasante majorité des militants se prononce en faveur de cette unification qui permet à la Côte d'Ivoire de renouer avec la stabilité politique et la croissance économique après plus d'une décennie de malheurs.

La Coalition pour la démocratie, la réconciliation et la paix

Mais les choses se gâtent courant 2018, justement sur la base de " l'appel ". " Selon Bédié, le pacte conclu à Daoukro stipule que Ouattara renvoie l'ascenseur au PDCI, en soutenant une candidature unique issue de ses rangs en 2020, ce que le RDR va refuser de reconnaître ", rappelle l'a-

nalyste Sylvain N'Guessan. En représailles, l'ex-chef d'État s'oppose à la transformation du RHDP en parti unifié, dans lequel doivent se fondre les formations politiques alliées, et bascule dans l'opposition. " Bédié a consenti à de nombreux sacrifices. Sans lui, Ouattara n'aurait jamais accédé au pouvoir ", soutient l'ancien directeur de cabinet Jean-Noël Loucou.

La logique arithmétique politique reprenant le dessus, le chef baoulé s'efforce de former une nouvelle alliance d'opposition afin de ravir le pouvoir à son meilleur ennemi. En 2019, il lance la Coalition pour la démocratie, la réconciliation et la paix (CDRP) qui regroupe une vingtaine de formations politiques.

En janvier 2019, l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo et son bouillant ministre de la Jeunesse Charles Blé Goudé sont acquittés en première instance par la Cour pénale internationale des accusations de crimes contre l'humanité durant la crise post-électorale. En juillet 2019, Bédié rencontre même Gbagbo à Bruxelles, où il est en liberté conditionnelle en attente d'un éventuel appel validé par les juges. Cette alliance, apparemment contre-nature entre l'héritier politique de Félix Houphouët-Boigny et son opposant historique, n'empêche pas l'adhésion de partisans des deux camps, le FPI, revigoré par la libération de son champion, voyant là une occasion de revenir politiquement dans la course. Le principe reste le même qu'avec la coalition RHDP de 2010 : celui qui fera face au parti présidentiel au second tour de l'élection recevra le soutien du troisième.

Depuis la rupture avec Alassane Dramane Ouattara, Henri Konan Bédié multiplie les saillies désobligeantes à l'endroit du pouvoir, le taxant notamment de régime dictatorial et corrompu, qui emprisonne arbitrairement ses détracteurs, et qui cherche à cadenasser la prochaine élection par le biais d'une Commission électorale indépendante, pierre

d'achoppement du débat politique, car considérée par les opposants comme taillée sur mesure pour le RHDP. Le divorce va provoquer une saignée du PDCI, qui va voir nombre de ses cadres épouser les ambitions du RHDP.

Ces défections ne semblent pas inquiéter outre mesure les fidèles du parti, au vu du succès du meeting organisé en commun avec les pro-Gbagbo le 19 octobre 2019, et qui a rassemblé des centaines de milliers de militants à Yamoussoukro, la capitale administrative et ville de naissance du père de la nation Houphouët-Boigny. " Ce qui prouve que le PDCI n'est pas un parti moribond ", se félicite Jean-Noël Loucou.

Bédié candidat

Revenir au pouvoir, Henri Konan Bédié y pense donc depuis le 24 décembre 1999. Après sa rupture avec Ouattara en 2018, Bédié laissait planer le doute sur sa candidature, jusqu'au soir du 20 juin dernier, où il l'annonce dans une réponse à la demande mise en scène par ses cadres. " Je ferai don de ma personne. [...] Je reçois cette demande de candidature comme une mission de salut public découlant d'une attente forte de la base ; m'imposant ainsi l'obligation de compétrer lors de cette convention. " Pour ne prendre aucun risque, le " Sphinx " ne tolère aucune concurrence en interne.

La candidature du challenger Kouadio Konan Bertin (KKB) est rejetée par les instances du parti. Qu'à cela ne tienne, ce dernier se présentera en indépendant. Bédié est donc désigné candidat un mois plus tard avec 99,7 % des voix à l'issue de la convention du parti. Dans un pays où les trois quarts de la population ont moins de 35 ans, les équipes de campagne du candidat n'ont de cesse de présenter son âge comme un atout, la garantie de l'expérience et de la " sagesse ". On assure qu'aux affaires il sera entouré de " jeunes " à qui il laissera la bride sur le cou.

Le 14 septembre, le Conseil constitutionnel valide sa candidature en même temps que celles d'Alassane Ouattara, Pascal Affi N'guessan et Kouadio Konan Bertin. Et invalide les 40 autres, dont celles de Laurent Gbagbo et Guillaume Soro. Le doyen de la course dénonce alors " l'exclusion arbitraire et antidémocratique de leaders politiques majeurs ". En l'absence de Guillaume Soro et Laurent Gbagbo, tous deux exilés, il incarne l'opposition et entend fédérer la lutte contre le 3e mandat d'Alassane Ouattara, même sans savoir pour le moment si cette lutte se déroulera dans les urnes ou dans la rue, comme y pousse une grande partie de l'opposition.

rfi.fr



Mesures fiscales et douanières prises par le gouvernement pour accompagner les entreprises et les ménages dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus

#CQFS

Le taux de la **TFPB** initialement fixé à 15% du revenu net cadastral est ramené à **7,5%**. Le taux de la **TF** des propriétés non bâties fixé à 2% est ramené à **0,5%**. Ces mesures visent surtout à rehausser le revenu des ménages.



Office Togolais des Recettes - OTR



Mesures fiscales et douanières prises par le gouvernement pour accompagner les entreprises et les ménages dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus

#CQFS

Une réduction du taux de la **retenue sur loyers** (R/L) qui passe de 12,5% à **8,75%** en vue de soulager la trésorerie des propriétaires fonciers et des entreprises.



Office Togolais des Recettes - OTR